
◀ **Communiqué de la fédération SUD éducation** ▶

Le Conseil supérieur de l'éducation rejette Parcoursup

Ce lundi 5 mars 2018, le Conseil supérieur de l'éducation a très largement rejeté le décret instituant la mise en œuvre de Parcoursup, avec 0 voix Pour, 36 voix Contre, 21 Abstentions et 3 n'ayant pas pris part au vote. Il n'y a plus personne en dehors du gouvernement pour soutenir cette réforme !

Le ministère a bien entendu décidé de ne pas tenir compte de ce rejet. Toute la séance s'est révélée n'être qu'une parodie de consultation puisque l'administration était incapable de répondre aux questions et a refusé d'intégrer les amendements majoritaires. La sélection est donc purement et simplement imposée à la communauté éducative. Et le dispositif s'avère encore plus inquiétant que prévu car si un-e lycéen-ne ne répond pas dans les délais à une notification de Parcoursup il perdra tous ses vœux.

Pour SUD éducation l'heure est donc à la lutte pour le retrait des réformes du baccalauréat, du lycée et de l'accès aux études supérieures, qui forment un tout sinistrement cohérent, et qui s'inscrit dans le cadre des politiques du gouvernement visant à casser les services publics et les droits des salarié-e-s.

Deux échéances nationales de mobilisation sont à construire :

- le 15 mars, la coordination nationale de l'éducation appelle à la mobilisation. SUD éducation a déposé un préavis de grève nationale.
- le 22 mars, sept syndicats de la fonction publique appellent à la grève. Elle doit être un point d'appui pour la construction d'une grève reconductible et pour la convergence des luttes.